7, Rue de Thionville
75019 Paris
Tél. : 01 40 30 30 10
Mail : contact@copropriete-formation.fr

Formation E401 : « Analyser le fonctionnement et les dysfonctionnements des copropriétés fragiles et/ou en difficultés : copropriétés en difficulté »

Titre : Analyser le fonctionnement et les dysfonctionnements des copropriétés fragiles et/ou en difficultés : copropriétés en difficulté.

Objectifs pédagogiques :

- Enrayer le processus de dégradation des copropriétés.

Prérequis : Connaître le fonctionnement général d'une copropriété : le rôle de l'AG (Assemblée Générale), du CS (Conseil Syndical) et du syndic.

Public : Tout accompagnant de copropriétaires agents territoriaux, opérateurs, chargés de projets ou de mission, administrateurs ad hoc, administrateurs provisoires.

Effectif : Minimum 2 participants – Maximum 12 participants

Modalité et délais d'accès :
Retrouvez les dates des prochaines sessions sur www.copropriete-formation.fr

Durée : 1 jour (7 heures)

Format : Présentiel et distanciel - inter-entreprise ou intra entreprise.

Intervenant : Expert de l'ARC

Méthodes et moyens pédagogiques :
Méthodes et moyens pédagogiques actifs alternant exposés théoriques, mises en situation et études de cas. À l'issue de la formation, des guides et/ou dossiers techniques sont transmis aux participants.

Modalités d'évaluation :
- Avant la formation, une évaluation des prérequis des participants est réalisée (questionnaire, quiz…).
- Tout au long de la formation, le formateur valide la progression pédagogique des participants à l'aide d'outils d'évaluation (test, questionnaire etc..).
- À l'issue de la formation, les participants complètent un questionnaire d'évaluation des acquis de la formation – évaluation à chaud.
- À l'issue de la formation, un questionnaire de satisfaction (à chaud) est complété par le participant.
- 3 à 6 mois après la formation l'entreprise ou le participant complète un questionnaire (à froid) sur la mise en pratique des acquis.

Tarif : 1440€ net de taxe par participants en inter | Sur devis en Intra

Personne en situation de Handicap : Contacter notre référente handicap Mme Viktoria LAURENT institut-formation@copropriete-formation.fr.

Copropriété & Formation

7, Rue de Thionville
75019 Paris
Tél. : 01 40 30 30 10
Mail : contact@copropriete-formation.fr

Contenu pédagogique

I. Introduction : définition de la copropriété fragile ou en difficultés

- Les différents textes réglementaires
- Le basculement des fragilités vers les difficultés, pourquoi
- Les différentes typologies des copropriétés fragiles et en difficultés
- Les copropriétés fragiles, en difficultés, le rôle des pouvoirs publics ?
- Les indicateurs de fragilités de la théorie à la pratique
- L'identification, l'immatriculation, quel constat, quel résultat ?

II. Acteurs de copropriété en pratique : les principaux décalages entre la loi et la réalité

- Le rôle du syndic dans l'identification et le traitement des difficultés
- Les conseils syndicaux un acteur indispensable pour le redressement
- Les assemblées générales « vues de l'intérieur », le pouvoir, les freins
- La redynamisation des instances de gestion pour la pérennité redressement
- La place de l'opérateur dans le traitement de la copropriété fragile ou en difficultés
- Les différents dispositifs opérationnels du préventif au curatif (POPAC, OPAH, PDS, ORCOD…)

III. Outils d'intervention en copropriété fragile / en difficulté (depuis la loi ALUR)

- Comment analyser les grandes lignes de la « gestion » d'une copropriété : présentation des principaux indicateurs pertinents en pratique ; comprendre les principaux dysfonctionnements
- Les signes qui doivent alerter : niveau des charges, impayés, travaux votés non réalisés, etc. Les documents essentiels et ce qu'il faut contrôler
- Les outils réglementaires et opérationnels à mettre en œuvre pour assainir la situation financière de la copropriété et redynamiser les organes de gestion, quels outils opérationnels pour quelles difficultés ?
- Tour de table sur les problèmes éventuels rencontrés par les participants dans les copropriétés / sur les questions qu'ils ont pu se sont poser au cours de leur expérience